

**L'actualité des SPS**

 **Le 4 octobre 2024.**

Réunion avec l’autorité du 25 septembre 2024

Une concertation syndicale s’est déroulée le 25/09 avec le SPS central et le P&O.

La CSC a notamment relayé, après avoir pris les informations des prisons, les nombreuses et pertinentes remarques concernant la sécurité des équipes SPS.

Le SPS central apparait conscient de certaines difficultés et dit vouloir agir.

Pour ce faire, le SPS intermédiaire va solliciter les équipes en vue d’une rencontre au sein de chaque prison.

Nous vous invitons donc, en parallèle du travail avec les directions locales, à leur relayer les problématiques de vos prisons en matière de sécurité liées aux infrastructures, aux alarmes, aux procédures de prévention et d’action, au manque de personnel, les difficultés de communication entre services, …

Nous continuerons également à faire remonter vos difficultés et suivrons sérieusement ce point qui nous touche tous.

Lors de cette réunion, nous avons également appris que la note concernant les mutations par Titres et Mérites était en passe d’être finalisée.

Pour l’Autorité, cette note qui aborde la mobilité du personnel, respecte la Loi sur les Statuts des agents de l’Etat.

Celle-ci serait d’application pour les niveaux A et B, les Assistants sociaux et Psychologues notamment donc, et consisterait à ce que chaque membre du personnel qui voudrait un changement d’établissement pénitentiaire devrait passer un entretien devant la hiérarchie.

Il faudrait dès lors attendre une ouverture de poste et postuler pour celui-ci. Chacun serait alors mis en compétition.

Les mutations comme nous les connaissions, en fonction de la date de la demande et de l’ancienneté, n’existeraient plus.

La CSC a, depuis des mois, émis des remarques sur cette procédure.

Aujourd’hui, nous nous dirigeons vers un protocole de non-accord face à cette note du P&O.

Lors de cette concertation, nous avons également solliciter le SPS central à organiser une rencontre avec 2 membres de chaque équipe par prison afin que les équipes puissent relayer leurs difficultés, les questions, les ressentis, les problématiques, …

En effet, lors de la situation difficile relayée par notre collègue d’Haren il y a quelques mois, nous avions organisé 2 rencontres virtuelles et cette piste a été évoquée.

Cette demande a été entendue par Werner Vanhout.

Celle-ci a été relayée par la CSC mais ne se veut en aucun cas « syndicale ». Nous voulions ainsi ouvrir une porte qui permettraient aux équipes, qui souvent nous relayent les difficultés, un manque de soutien, de considération, de reconnaissance,… de pouvoir l’exprimer.

Nous espérons donc que des suites y seront réservées.

Pour en savoir plus, pour une question, n’hésitez pas à contacter vos délégués

Pour la CSC Services Publics

Isabelle LEBACQ, Grégory VASTRAT

Présidents du groupe SPS